

PROTÉGER LES INNOVATIONS AUTOCHTONES

LES CONCLUSIONS PRINCIPALES SUR LA CONNAISSANCE ET L'UTILISATION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

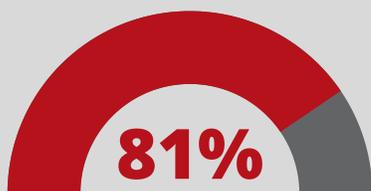


Qu'est-ce que la propriété intellectuelle (PI)?

La propriété intellectuelle comprend les créations de l'esprit, formant un œuvre d'art à une invention. Il est protégé par la loi par des brevets, des droits d'auteur, des marques de commerce et d'autres types de propriété intellectuelle.

Pourquoi devriez-vous vous soucier de la propriété intellectuelle?

C'est un atout commercial précieux qui peut être utilisé pour vous donner un avantage concurrentiel, aider à bâtir une marque réputée et protéger vos innovations contre les imitations ou les abus.

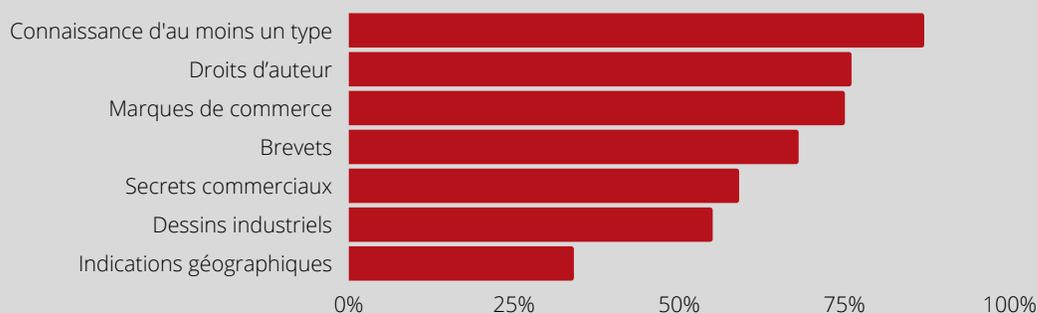


des entreprises autochtones connaissent le terme «propriété intellectuelle»

21%

des entreprises autochtones protègent la propriété intellectuelle au Canada

Niveau de connaissance de chaque type de PI (% de connaissance)



61%

des propriétaires d'entreprises autochtones utilisent le savoir traditionnel ou des expressions culturelles dans leur entreprise

20%



des propriétaires d'entreprises autochtones qui utilisent de le savoir traditionnel ou des expressions culturelles dans leur entreprise bénéficient d'une protection de la propriété intellectuelle

En 2019, le CCEA a mené l'Enquête avec 1100 propriétaires d'entreprises des Premières Nations, Inuits et Métis sur leur expérience et leurs connaissances en matière de la propriété intellectuelle. Pour plus d'informations, consultez notre prochain rapport, « Comprendre la sensibilisation à la propriété intellectuelle et son utilisation par les entreprises autochtones », qui sera disponible sur www.ccab.com.



Innovation, Science and Economic Development Canada

Innovation, Sciences et Développement économique Canada